

**Délibération approuvant les modalités du contrôle des connaissances des masters  
et des diplômes d'établissement**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;

Sur proposition du directeur et de la directrice des études et des stages.

Le conseil d'administration réuni le 20 septembre 2019 en séance plénière, sous la présidence de M. Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, **approuve les modalités du contrôle des connaissances des masters et des diplômes d'établissement, annexées à la présente délibération.**

Membres en exercice : 28

Quorum de présence : 12

Votes exprimés : 23

Dont :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Lyon, le 20 septembre 2019

Le président du Conseil d'Administration



M. Jean-François BALAUDÉ

Le directeur



M. Yves ALIX

**Modalités de contrôle des connaissances**

**DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT  
« CADRE OPÉRATIONNEL DES BIBLIOTHÈQUES ET DE LA DOCUMENTATION »**

**Année universitaire 2019-2020**

**APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSSIB DU 20/09/2019**

Unités d'enseignements	ects	Modalités	
Séminaire de rentrée : Connaître et comprendre son environnement	-	-	-
UE 1 Concevoir et mettre en œuvre des services aux publics et action culturelle	6	Production écrite	Travail individuel
UE 2 Ressources numériques	4	Production écrite	Travail individuel
UE 3 Droit	-	-	-
UE 4 Maîtriser les catalogues et l'indexation	6	Réalisation d'une fiche pratique	Travail de groupe
UE 5 Gestion dynamique des collections	5	Production écrite	Travail de groupe
UE 6 Management	10	Étude de cas avec soutenance	Travail en groupe
UE 7 Renseigner les usagers	6	Production écrite	Travail en groupe
UE 8 Options : UE 8A : Communiquer et valoriser collections et services /ou/ UE 8B : Former les usagers /ou/ UE 8C : Gérer le patrimoine	3	Production écrite /ou/ Étude de cas /ou/ Production écrite	Travail individuel Travail individuel Travail individuel
UE 9 Dossier documentaire numérique	10	Dossier documentaire numérique	Travail individuel
UE 10 Stage professionnel	10	Rapport d'expérience	Travail individuel
<b>Total ects</b>	<b>60</b>		

**Règles de 2<sup>nd</sup>e session :**

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- La modalité de seconde session pour chaque UE sera une production écrite sur le thème de l'UE en travail individuel.
- Le dossier de production documentaire final, ainsi que le stage professionnel ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

**Règles de compensation :**

- La compensation entre les notes au sein du diplôme n'est pas systématique.
- Le jury peut après examen des résultats, sous réserve que l'étudiant ait passé toutes les évaluations nécessaires à l'obtention du diplôme, décider de la compensation des notes entre unités d'enseignement

**Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4**

**Master**

**Domaine : Sciences humaines et sociales**

**Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques**

**Parcours : Publication numérique**

**Année universitaire 2019-2020**

**APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSSIB DU 20/09/2019**

**Semestre 3**

<b>Enseignements</b>	<b>ECTS</b>	<b>Modalités de contrôle</b>
PUN UE1 Stratégies et pratiques éditoriales professionnelles contemporaines	6	Session 1 <b>CC</b> : évaluation individuelle : production de 2 articles relayés avec justifications (coeff. 0,5), évaluation collective : dossier (coeff. 0,5) Session 2 : évaluation individuelle : production de 2 articles relayés avec justifications (coeff. 0,5), évaluation individuelle : dossier (coeff. 0,5)
PUN UE2 Technologies de l'édition numérique	6	Session 1 <b>CC</b> : réalisation individuelle LateX (coeff. 0,5), réalisation collective d'un produit éditorial : évaluation technique (coeff. 0,25), devoir sur table (coeff. 0,25) Session 2 : devoir individuel LateX, devoir individuel : HTML-CSS
PUN UE3 Design éditorial : projet de conception	6	Session 1 <b>CC</b> : dossier collectif (0,5) avec une partie individuelle (0,25), soutenance (0,25) Session 2 : devoir individuel
PUN UE4 Histoire de l'édition, des métiers et des techniques connexes	6	Session 1 <b>CT</b> : devoir sur table individuel (4hrs) Session 2 : devoir individuel
PUN UE5 Initiation à la recherche	3	Session 1 <b>CC</b> : évaluation individuelle Session 2 : devoir individuel
PUN UE6 Ouverture internationale	3	Session 1 <b>CC</b> : dossier collectif (0,5) avec une partie individuelle (0,25), Participation (0,25) Session 2 : devoir individuel

**Semestre 4**

<b>Enseignements</b>	<b>ECTS</b>	<b>Modalités de contrôle</b>
PUN UE07 Stage professionnel avec rapport de stage	21	Évaluation individuelle du rapport de stage et soutenance
PUN UE08 Mémoire	9	Évaluation individuelle du mémoire et soutenance

**CC : Contrôle continu**

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

**Règles de 2<sup>de</sup> session :**

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

**Règles de compensation :**

- Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

**Modalités de contrôle des connaissances**

**DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT  
« DIPLOME UNIVERSITAIRE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES  
BIBLIOTHEQUES » (DUSIB)**

**Année universitaire 2019-2020**

**APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSSIB DU 20/09/2019**

Ce document présente les modalités qui seront mises en œuvre par l'Enssib pour évaluer les 4 unités d'enseignement composant le DUSIB placées sous sa responsabilité, ainsi que, pour information, les modalités qui seront mises en œuvre par l'Université Senghor pour évaluer les 4 unités d'enseignement placées sous sa responsabilité.

E = Enssib

S = Université Senghor d'Alexandrie

<b>Unités d'enseignements</b>	<b>E / S</b>	<b>ects</b>	<b>Modalités</b>	
Services aux publics	E	6	Production écrite	Travail individuel
Politique documentaire	E	6	Production écrite	Travail individuel
Patrimoine	E	3	Production écrite	Travail individuel
Ressources numériques	E	3	Production écrite	Travail individuel
Gestion du patrimoine culturel	S	6	Production écrite	Travail individuel
Droit de la propriété intellectuelle	S	6	Production écrite	Travail individuel
Gestion du patrimoine audiovisuel	S	3	Production écrite	Travail individuel
Médiation et ingénierie culturelle	S	3	Production écrite	Travail individuel
Stage de 6 semaines avec rapport de stage	E et S	24	Dossier documentaire rédigé à partir du stage et évalué lors d'une soutenance	Travail individuel
<b>Total ects</b>		<b>60</b>		

**Règles de 2<sup>nd</sup>e session :**

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- La modalité de seconde session pour chaque UE sera une production écrite sur le thème de l'UE en travail individuel.
- Le stage professionnel et le dossier documentaire ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

**Règles de compensation :**

- La compensation entre les notes au sein du diplôme n'est pas systématique.
- Le jury peut après examen des résultats, sous réserve que l'étudiant ait passé toutes les évaluations nécessaires à l'obtention du diplôme, décider de la compensation des notes entre unités d'enseignement

**Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 à 4**

**Master**

**Domaine : Sciences humaines et sociales**

**Mention : Histoire, civilisations et patrimoine**

**Parcours :**

**Cultures de l'écrit et de l'image**

**Année universitaire 2019-2020**

APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSSIB DU 20/09/2019

**Première année**

**Semestre 1**

<b>Enseignements</b>	<b>ECTS</b>	<b>Modalités de contrôle</b>
CEI UEA1 Les supports de l'écrit et de l'image	6	Session 1 Cours 1 : CT dossier documentaire individuel Cours 2 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis Session 2 Cours 1 : CT dossier documentaire individuel Cours 2 : CT travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
CEI UEB1 Cultures de l'écrit et de l'image	6	Session 1 Cours 1 : CT dossier documentaire individuel Cours 2 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis Session 2 Cours 1 : CT dossier documentaire écrit Cours 2 : CT travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
CEI UEC1 Méthodologies de la recherche	3	Session 1 : CC 2 contributions (1 écrite et 1 orale) à l'élaboration du mémoire Session 2 : CT fiche de lecture
CEI UED1 Méthodologie appliquée 1	3	Session 1 : CT dossier individuel d'identification d'un document ancien Session 2 : CT dossier individuel d'identification d'un document ancien
CEI UEE1 Concepts, enjeux et usages des patrimoines	3	Session 1 : CT Fiche de lecture Session 2 : CT Fiche de lecture
CEI UEF1 Réalités et diversités des patrimoines (Choix de 2 séminaires parmi les 4 proposés ; 2 x 1,5 ECTS)	3	Session 1 Séminaire 1 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 2 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 3 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 4 : CC Exposé oral (15 mn) sur les objets patrimoniaux Session 2 Séminaire 1 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 2 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 3 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 4 : CT Exposé écrit (4 pages) sur les objets patrimoniaux

CEI UEG1 Langue vivante	3	Session 1 en fonction de la langue étudiée Session 2 en fonction de la langue étudiée
CEI UEH1 Insertion professionnelle	3	Session 1 dossier individuel Session 2 dossier individuel

## Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA2 Méthodologie 2 - Les collections de documents et leur histoire	6	Session 1 : CT dossier documentaire individuel Session 2 : CT dossier documentaire individuel
CEI UEB2 Méthodologie 3 - Les techniques de travail nécessaires à l'insertion professionnelle	3	Session 1 : CT Devoir sur table (note de synthèse) en temps limité Session 2 : CT Devoir sur table (note de synthèse) en temps limité
CEI UEC2 Séminaires de spécialisation 1	3	Session 1 : En fonction des séminaires choisis Séminaire Patrimoines en débat : CC Exposé oral et fiches de lecture Session 2 : En fonction des séminaires choisis Séminaire Patrimoines en débat : CT Dossier écrit sur les sujets abordés
CEI UED2 Séminaires de spécialisation 2	3	Session 1 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis Session 2 : CT Travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
CEI UEE2 Mémoire de recherche	15	Session 1 : Soutenance du mémoire

## Deuxième année

### Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA3 Séminaire / atelier interculturel	3	Session 1 : CC Exposé oral et fiches de lecture Session 2 : CT Dossier écrit sur les sujets abordés
CEI UEB3 Réflexion sur les fonds patrimoniaux et la recherche	3	Session 1 : CT Dossier individuel Session 2 : CT Dossier individuel
CEI UEC3 Principes de la gestion et de la valorisation des patrimoines	3	Session 1 : oral sur documents Session 2 : oral sur documents
CEI UED3 Formation à la gestion et à la valorisation des fonds patrimoniaux	9	Session 1 : CT Dossier collectif Session 2 : CT Dossier collectif
CEI UEE3 Gestion de projet	3	Session 1 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE F3 Session 2 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE F3
CEI UEF3 Gestion de projet documentaire patrimonial	3	Session 1 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE E3 Session 2 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE E3
CEI UEG3 Langue vivante	3	Session 1 : en fonction de la langue étudiée Session 2 : en fonction de la langue étudiée
CEI UEH3 Module libre	3	Session 1 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis Session 2 : CT Travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis

### Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA4 Stage professionnel	12	Rapport de stage
CEI UEB4 Mémoire de recherche	12	Soutenance du mémoire
CEI UEC4 Séminaire de janvier	6	CT : deux dossiers individuels

**CC : Contrôle continu      CT : Contrôle terminal**

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

**Règles de 2<sup>nd</sup>e session :**

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- Le stage, le mémoire de fin d'études et le séminaire de janvier ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

**Règles de compensation :**

- Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement

**Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4**

**Master**

**Domaine : Sciences humaines et sociales**

**Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques**

**Parcours :**

**Archives numériques**

**Année universitaire 2019-2020**

**APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSSIB DU 20/09/2019**

**Semestre 3**

<b>Enseignements</b>	<b>ECTS</b>	<b>Modalités de contrôle</b>
ARN UE1 L'archive numérique et ses enjeux	6	Session 1 <b>CC</b> : Fiche de lecture individuelle (Coeff 0, 5) + exposé en groupe (Coeff 0, 5) Session 2 Fiche de lecture individuelle
ARN UE2 Records management	6	Session 1 <b>CT</b> : Epreuve écrite individuelle (coeff. 0, 7) Session 1 <b>CC</b> : Travaux pratiques en groupe (coeff. 0, 3) Session 2 Epreuve écrite individuelle
ARN UE3 Conservation et archivage des documents numériques	6	Session 1 <b>CT</b> : Epreuve écrite individuelle (coeff. 0,7) Session 1 <b>CC</b> : Travaux pratiques en groupe (coeff. 0,3) Session 2 Epreuve écrite individuelle
ARN UE4 Le web : collecte, signalement, accès aux archives	6	Session 1 <b>CC</b> : Travaux pratiques en groupe Session 2 Epreuve écrite individuelle
ARN UE5 Initiation à la recherche	3	Session 1 <b>CC</b> : Rendu individuel des étapes de fabrication du mémoire (Coeff 0,5) + Bibliographie du mémoire (individuel) (coeff.0.5) Session 2 Rendu individuel des étapes de fabrication du mémoire (Coeff 0,5) + Bibliographie du mémoire (individuel) (coeff.0.5)
ARN UE6 Anglais	3	Session 1 <b>CC</b> : Présentation orale en groupe (coeff. 0,25) ; Quiz de Vocabulaire (il y en aura 4) (coeff. 0,25) ; Participation (présences + participation en cours) (coeff. 0,25) Session 1 <b>CT</b> : Epreuve écrite individuelle (coeff. 0,25) Session 2 Epreuve écrite individuelle
ARN Gestion de projet	3	<i>Evaluation dans le cadre du stage</i>

**Semestre 4**

<b>Enseignements</b>	<b>ECTS</b>	<b>Modalités de contrôle</b>
ARN UE07 Stage professionnel	18	Rapport de stage
ARN UE08 Mémoire	9	Mémoire avec soutenance

**CC : Contrôle continu**

**CT : Contrôle terminal**

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

**Règles de 2<sup>nd</sup>e session :**

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

- La gestion de projet, le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

**Règles de compensation :**

- Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement

**Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 et 2**

**Masters**

**Domaine : Sciences humaines et sociales**

**Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques**

**Parcours :**

**Archives numériques, Publication numérique**

**Sciences de l'information et des bibliothèques et information scientifique et technique**

**Politique des bibliothèques et de la documentation**

**Année universitaire 2019-2020**

**APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSSIB DU 20/09/2019**

**Semestre 1**

<b>Enseignements</b>	<b>ECTS</b>	<b>Modalités de contrôle</b>
<b>PAN UE1 Culture(s) du document</b>	<b>6</b>	<b>Session 1 :</b> CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3) CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3) CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3)
		<b>Session 2 :</b> CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3) CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3) CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3)
<b>PAN UE2 TIC, des enjeux aux pratiques</b>	<b>6</b>	<b>Session 1 :</b> CT : Dossier en groupe (coeff. 1/3) CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3) CT : Contrôle sur table ou sur machine (coeff. 1/3)
		<b>Session 2 :</b> CT : Contrôle sur table ou sur machine
<b>PAN UE3 Modélisation et épistémologie de l'information</b>	<b>6</b>	<b>Session 1 :</b> CT : Contrôle sur table (coeff. 0,25) CT : Dossier en groupe (coeff. 0,25) CT : Contrôle sur table (coeff. 0,5)
		<b>Session 2 :</b> CT : Contrôle sur table (coeff. 0,25) CT : Dossier en groupe (coeff. 0,25) CT : Contrôle sur table (coeff. 0,5)
<b>PAN UE4 De la recherche d'information au produit documentaire</b>	<b>6</b>	<b>Session 1 :</b> CT : Dossier en groupe
		<b>Session 2 :</b> CT : Dossier en groupe ou individuel
<b>PAN UE5 Langue vivante</b>	<b>3</b>	<b>Session 1 :</b> CC : Divers travaux, écrits et oraux
		<b>Session 2 :</b> CT : Epreuve orale
<b>PAN UE6 Initiation à la recherche</b>	<b>3</b>	<b>Session 1 :</b> CC : Dossier en groupe (coeff. 0,7) et soutenance (coeff. 0,3)
		<b>Session 2 :</b> CT : Epreuve orale

## Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
<b>PAN UE7 Gestion de projet</b>	9	<b>CC</b> : Dossier en groupe + soutenance (coeff. 0,75) <b>CC</b> : Note sur un rapport réflexif individuel rédigé par l'étudiant concernant ses implications dans le travail de son groupe projet et l'appréciation du tuteur du groupe (coeff. 0,25)
<b>PAN UE8 Les contextes professionnels</b>	6	<b>Session 1</b> : <b>CT</b> : Dossier en groupe (coeff. 0,5) <b>CT</b> : Contrôle sur table ou sur machine (coeff. 0,5)
		<b>Session 2</b> : <b>CT</b> : Contrôle sur table ou sur machine
<b>PAN UE9 Approches des différents parcours de 2<sup>ème</sup> année</b>	6	<b>Session 1</b> : <b>CC</b> : Dossier individuel
		<b>Session 2</b> : <b>CC</b> : Dossier individuel
<b>PAN UE10 UE Libre</b>	6	<b>Session 1</b> : <b>CT</b> : Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
		<b>Session 2</b> : <b>CT</b> : Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
<b>PAN UE11 Insertion professionnelle</b>	3	<b>Session 1</b> : <b>CT</b> : Dossier individuel (coeff. 0,5) <b>CT</b> : Epreuve orale (coeff. 0,5)
		<b>Session 2</b> : <b>CT</b> : Dossier individuel

**CC** : Contrôle continu

**CT** : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

### Règles de 2<sup>nde</sup> session :

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- **Les UEs qui ne peuvent pas faire l'objet de seconde session** sont :
  - o **PAN UE7** Gestion de projet

### Règles de compensation :

- Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement

**Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4  
Master**

**Domaine : Sciences humaines et sociales**

**Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques**

**Parcours :**

**Sciences de l'information et des bibliothèques, information scientifique et technique**

**Année universitaire 2019-2020**

**APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSSIB DU 20/09/2019**

**Semestre 3**

<b>Enseignements</b>	<b>ECTS</b>	<b>Modalités de contrôle</b>
<b>SIBIST 1</b> Système de gestion et d'information documentaire	6	Session 1 : <b>CC</b> : travaux en binôme (coeff. 0,5) <b>CC</b> : contrôle sur table (coeff. 0,5)
		Session 2 : <b>CT</b> : contrôle sur table ou sur machine.
<b>SIBIST 2</b> Méthodes et outils de traitement des données	6	Session 1 <b>CC</b> : Dossier individuel (coeff.0,5) <b>CC</b> : Contrôle sur table (coeff. 0,5)
		Session 2 : <b>CT</b> : contrôle sur table
<b>SIBIST 3</b> IST et documentation d'entreprise	6	Session 1 : <b>CC</b> : travaux et exposé en binôme (coeff. 1/3) <b>CC</b> : dossiers en groupe (coeff. 1/3) <b>CC</b> : contrôle sur table (coeff. 1/3)
		Session 2 : <b>CT</b> : contrôle sur table ou sur machine
<b>SIBIST 4</b> Communication et sociologie des organisations et des TIC	6	Session 1 <b>CC</b> : une soutenance (0,3), un dossier collectif (0,3) et un devoir individuel (0,4)
		Session 2 : <b>CT</b> : devoir individuel sur table
<b>SIBIST 5</b> Initiation à la recherche	3	Session 1 : <b>CC</b> : exposé
		Session 2 : <b>CT</b> : contrôle sur table
<b>SIBIST 6</b> Anglais	3	<b>CC</b> : divers travaux, écrits et oraux

## Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
<b>SIBIST 7</b> Stage professionnel	21	Mémoire de stage écrit et individuel (coeff. 0,6) et soutenance orale individuelle (coeff. 0,4)
<b>SIBIST 8</b> Mémoire	9	

### **CC : Contrôle continu      CT : Contrôle terminal**

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

### **Règles de 2<sup>nd</sup>e session :**

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- Le stage, le mémoire de fin d'études et l'anglais ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

### **Règles de compensation :**

- Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

**Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4**  
**Master**  
**Domaine : Sciences humaines et sociales**  
**Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques**  
**Parcours : Politique des bibliothèques et de la documentation (PBD)**

**Année universitaire 2019-2020**

**APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSSIB DU 20/09/2019**

**Semestre 3**

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PBD UE1 Piloter une offre de services	6	Session 1 <b>CC</b> : 1 devoir écrit individuel, 1 devoir écrit en groupe (coeff. 0,5) <b>CT</b> : oral individuel (coeff. 0,5) Session 2 : oral individuel
PBD UE2 Concevoir et mettre en œuvre une politique documentaire	6	Session 1 <b>CC</b> : travaux individuels écrits (coeff. 0,5) et oral en groupe (coeff. 0,5) Session 2 : oral individuel
PBD UE3 Piloter un service documentaire et gérer le changement	6	Session 1 <b>CC</b> : 1 devoir oral en groupe et 1 devoir individuel écrit (coeff. 0,3) <b>CT</b> : oral individuel (coeff. 0,7) Session 2 : oral individuel
PBD UE4 Piloter une bibliothèque numérique ou un projet numérique	6	Session 1 : <b>CC</b> : travail en groupe (coeff. 0,5) <b>CT</b> : examen écrit (QCM) (coeff. 0,5) Session 2 : travail individuel écrit
PBD UE5 Initiation à la recherche	3	Session 1 <b>CC</b> : dossier individuel écrit (bibliographie et point d'étape sur le mémoire) Session 2 : dossier individuel écrit
PBD UE6 Anglais	3	Session 1 <b>CC</b> : présentation individuelle orale et participation (coeff. 0,5) <b>CT</b> : devoir individuel sur table (coeff. 0,5) Session 2 : travail individuel écrit, sur table

**Semestre 4**

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PBD UE07 Stage professionnel	21	Rapport de stage écrit et individuel
PBD UE08 Mémoire	9	Soutenance orale individuelle

**CC : Contrôle continu**

**CT : Contrôle terminal**

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

**Règles de 2<sup>nd</sup>e session :**

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

**Règles de compensation :**

- Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

# Modalités de contrôle des connaissances

année universitaire 2019 - 2020

Diplôme : Master 1 Mention Humanités Numériques

Responsable du diplôme : Sabine Loudcher

CC (contrôle continu)  
ET (Examen Terminal)  
E : Ecrit  
O : Oral  
D : Dossier

Code APOGEE	Intitulé de l'EP	TD/C M	Session 1					Session 2				
			Type De l'épreuve	Forme De l'épreuve	Durée De L'épreuve	Coefficient de L'épreuve dans l'enseignement	Coefficient de L'enseignement dans l'UE	Etudiant DA Dispense d'assiduité (forme et/ou durée)	Type De l'épreuve	Forme De l'épreuve	Durée De l'épreuve	Coefficient de L'épreuve dans l'enseignement
<b>SEMESTRE 1</b>												
<b>UE A1 Corpus et enquêtes : collecte et structu</b>		<b>42h</b>	<b>CC</b>									
	Modalités de l'enquête			E			1					
				D			1	2				
	Méthodologies de construction de corpus			Epreuve ordinateur	1h		1					
				Epreuve ordinateur	1h		1	3		D		
				Epreuve ordinateur	2h		2					
<b>UE B2 : Informatique et statistique pour les HI</b>		<b>34h</b>	<b>CC</b>									
	Fondements statistiques			Epreuve ordinateur	2h		1		1		D	
				E	1h		1					
	Algorithmique et programmation			Epreuve ordinateur	2h		0,8				D	
				D			0,2	1				
<b>UE C1 : Spécialité (double-diplôme)</b>				Validation de l'UE dans le double diplôme								
<b>UE D1 : Langue vivante</b>				Validation de l'UE dans le double diplôme								
	Anglais			Validation de l'UE dans le double diplôme								
<b>SEMESTRE 2</b>												
<b>UE A2 : Fondamentaux en HN</b>		<b>42h</b>	<b>CC</b>									
	Enjeux scientifique, sociaux et juridiques			D			1					
				D			1	3				
	Anthropologie du numérique			E	1h		1		2		D	
				E	1h		1					
<b>UE B2 : Informatique et statistique pour les HI</b>		<b>42h</b>	<b>CC</b>									
	Bases de données			Epreuve ordinateur	2h		0,7				D	
				D			0,3	2				
	Méthodes statistiques			E	2h		1		2		D	
				D			1					
	Technologies Web			Epreuve ordinateur	2h		1		1		D	
				D			1					
<b>UE C2 : Spécialité (double-diplôme)</b>				Validation de l'UE dans le double diplôme								
<b>UE D2 : Langue vivante</b>				Validation de l'UE dans le double diplôme								
	Anglais			Validation de l'UE dans le double diplôme								

# Modalités de contrôle des connaissances

année universitaire 2019 - 2020

Diplôme : Master 2 Mention Humanités Numériques

Responsable du diplôme : Sabine Loudcher

CC (contrôle continu) E : Ecrit  
ET (Examen Terminal) O : Oral  
D : Dossier

Code APOGEE	Intitulé de l'EP	TD/C M	Session 1					Session 2				
			Type De l'épreuve	Forme De l'épreuve	Durée De L'épreuve	Coefficient de L'épreuve dans l'enseignement	Coefficient de L'enseignement dans l'UE	Etudiant DA Dispense d'assiduité (forme et/ou durée)	Type De l'épreuve	Forme De l'épreuve	Durée De l'épreuve	Coefficient de L'épreuve dans l'enseignement
<b>SEMESTRE 3</b>												
	<b>UE A3 Fondamentaux en HN</b>	<b>42h</b>	<b>CC</b>									
	Recherches actuelles en Humanités Numériques			D			1					
				O			1	3	D	Pas de session 2 car CC et session unique		
	Pratiques, publics, usages			E	2h		2					
				D			1	2	D			
				D			1					
	<b>UE B3 : Analyse et valorisation de données</b>	<b>42h</b>	<b>CC</b>									
	Fouille de données			E	1h		1					
				E	1h		1	1	D	Pas de session 2 car CC et session unique		
	Visualisation et édition numérique			D			2					
				O			1	1	D			
				D			1					
	<b>UE C3 : Spécialité (double-diplôme)</b>			Validation de l'UE dans le double diplôme								
	<b>UE D3 : Langue vivante</b>			Validation de l'UE dans le double diplôme								
	Anglais			Validation de l'UE dans le double diplôme								
	<b>UE E3 : Projet</b>	<b>21h</b>	<b>CC</b>									
				D			1					
				O			1	1	D	Pas de session 2 car CC et session unique		
<b>SEMESTRE 4</b>												
	<b>UE A4 : Stage et mémoire</b>		<b>CC</b>									
				D			1	1				
										Pas de session 2 car CC et session unique		